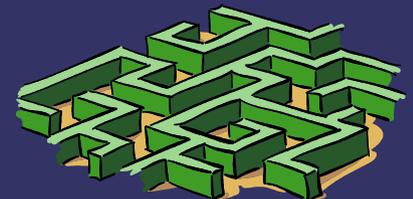


François 1er

(1494-1547)



Leelou- Anne



François 1er

Sa vie : naissance, parents, dynastie, enfants, décès...

François 1er aime la nouveauté

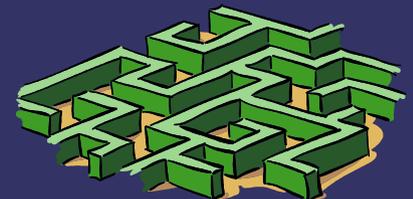
François 1er et Léonard de Vinci :

Qu'est-ce que le Clos Lucé, où se trouve-t-il ?

Pourquoi la Joconde est-elle en France ?

La politique de François 1er

L'ordonnance de Villers-Cotterêts



Sa vie

Naissance de François 1er

François d'Angoulême, futur François 1er, naît à Cognac en Charente dans le château familial. Fils de Charles de Valois, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie. Il appartient à la dynastie capétienne (du surnom du roi des Francs Hugues 1er dit Hugues « Capet »).

Mariage

En 1514, il épouse Claude de France (1499-1524) fille du roi Louis XII (son cousin) et d'Anne de Bretagne. Elle est sacrée Reine de France en 1517. Cette première épouse donnera naissance à sept enfants dont deux meurent en bas âge (Louise, Charlotte, François, Henri, Madeleine, Charles et Marguerite).

Cette union fera de lui le seul héritier au trône, à la mort du roi. En 1515 à l'âge de 20 ans, François est sacré roi de France à Reims. Son règne va durer 32 ans.

En 1530, il épouse en seconde nocce Éléonore de Habsbourg (1498 – 1558) soeur de Charles Quint.

Mort

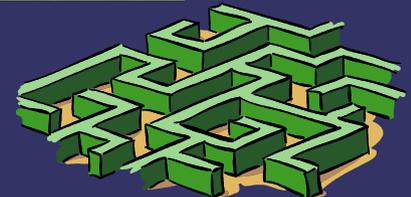
À 53 ans, François 1er meurt dans son château de Rambouillet et d'une septicémie le 31 mars 1547. Il est enterré le 23 mai aux côtés de sa première épouse Claude de France à la Basilique de Saint-Denis. Son deuxième fils Henri II lui succède à l'âge de 28 ans.



François 1er aime la nouveauté



Le Clos Lucé



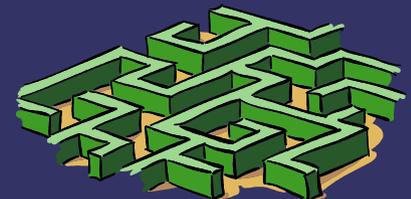
François 1er et Léonard de Vinci : Qu'est-ce que le Clos Lucé, où se trouve-t-il ?

François 1er est le symbole de la renaissance française. Pendant son règne de nombreux artistes italiens dont Léonard de Vinci travailleront à la cour.

Le Clos Lucé appelé autrefois « Le Cloux ou le CLos » est un manoir de style renaissance situé sur les hauteurs d'Amboise dans la vallée de la Loire en Touraine, en France. C'est un musée qui expose les œuvres et inventions créées par Léonard de Vinci.

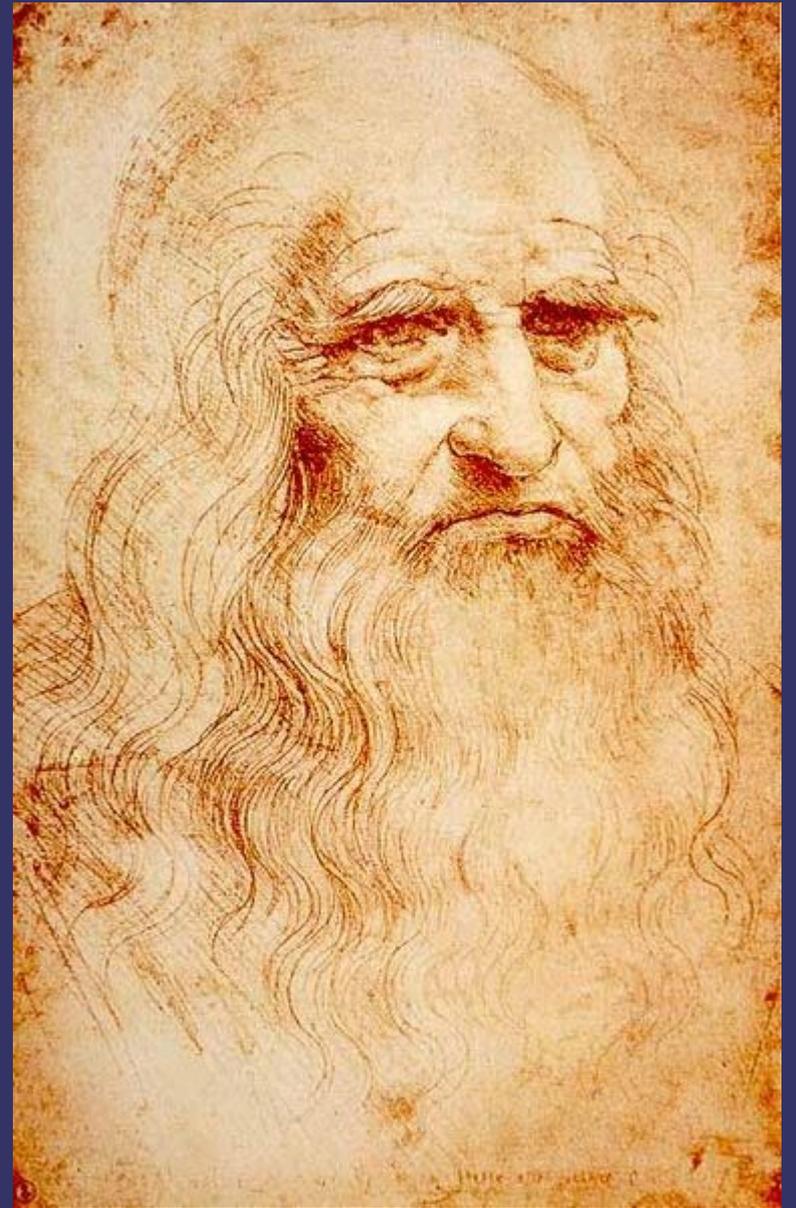
Pourquoi la Joconde est-elle en France ?

En 1516, Léonard de Vinci célèbre artiste italien quitte l'Italie pour la France, François premier met à sa disposition le Manoir du clos Lucé à quelques centaines de mètres du château Royal d'Amboise. De Vinci apporte dans ses malles ses œuvres les plus célèbres telles que la Joconde (visible au Musée du Louvres à Paris), la Vierge et l'enfant... François 1er le nomme premier ministre peintre et architecte et ingénieur du roi et lui confie divers projets jusqu'à sa mort en 1519





La Joconde



Léonard de Vinci - autoportrait



La politique de François 1er

www.histoire-fr.com

Ordonnan du Roy Loys le Jeune
De Justice.

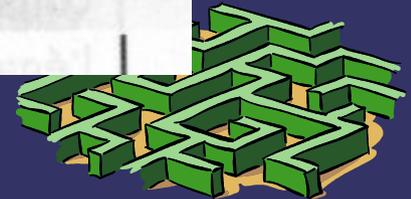
Francçois par la grace de dieu Roy de France
Savoir faisons A tous presens et advenir. Que pour aucinement pourveoir
Au bien de nostre justice abbreuiation des prieres et soulagement de nos
Subiectz Auons par dict perpetuel et favorable statut et ordonne
Statuons et ordonnons les choses qui ensuyuent

l' Aussi sera fait Regre en forme de prieres des baptismez qui contrediront
le temps et l'heure de la nativite et par leprocurer du dict Regre se po'ra
promuer le temps de maiorite ou minorite et sera pleine foy a ce qui s'ensuyvra.

ex Et affin que l'on n'ayt cause de doubter sur l'intelligence desdiz arrestz Nous voulons
et ordonnons quez soient faictz et escriptz si clairement quez nul n'ayt ne puisse avoir
aucune ambiguité ou incertitude en l'un a ce demander interpretation.

ex Et pource que telles choses sont souventes fois advenues sur l'intelligence des motz
latins contenuz esdiz arrestz Nous voulons quez dorénavant tous arrestz ensemble
toutes autres procedures soient de nos bons souverains ou autres subalternes et
inferieurs soient de Regres enquestes contraitz commissions sentences testamens
et autres quelzconques actes et exploits de Justice ou qui en dependent soient prononcz
enregrez et delivrez aux parties en langage maternel francoys et non autrement.

Ordonnance de Villers-cotterêts



L'ordonnance de Villers-Cotterêts.

Au XVIème siècle, le français est essentiellement la langue de la Cour de la noblesse et du Clergé, des commerçants et d'une partie des écrivains. Le peuple français parlait divers patois : la langue d'oïl (bassin parisien et Val de Loire), et la langue d'oc (moitié sud de la France).

L'ordonnance de Villers-Cotterêts (Aisne) est un document signé par le roi de France (août 1539) rédigée par le Cahncelier Guillaume Poyet (avocat et membre du conseil du roi).

François 1er exige que tous les actes administratifs, politiques et judiciaires soient rédigés en français et non plus en latin pour faciliter la compréhension des actes. C'est une décision importante pour l'unification du royaume.

L'ordonnance impose aux prêtres d'enregistrer les naissances et de tenir à jour en registre des baptêmes.

C'est le début officiel de l'état civil en France (renseignements sur le nom, prénom, date de naissance, lieu, enfant de...)

Tous les français ont accès aux actes officiels.

L'unité de la langue ne s'achèvera qu'au XXème siècle.

